



La filière pompes funèbres en plein essor à l'IFAPME !

Soins - Bien-être

Date

07 novembre 2019

L'IFAPME propose trois formations dans le domaine funéraire : Agent de pompes funèbres, Entrepreneur de pompes funèbres et Thanatopracteur. Des métiers qui séduisent toujours plus de monde !

Les différentes formations de l'IFAPME

Agent de pompes funèbres (1 an) : vous pourrez travailler dans une entreprise de pompes funèbres ou un crématorium sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Entrepreneur de pompes funèbres (1 an) : après cette formation, vous pourrez développer votre propre activité.

Thanatopracteur (1 an) : l'IFAPME vous donne également l'opportunité de vous former à la thanatopraxie; l'art de préserver le corps du défunt en soignant son aspect pour les funérailles.

Pendant votre parcours, vous devrez suivre des cours théoriques dans un Centre IFAPME et surtout effectuer un stage en entreprise, indispensable pour acquérir l'expérience nécessaire.

Des métiers discrets au service des autres

La disponibilité et le respect sont les maîtres-mots dans l'exercice des ces métiers. L'agent de pompes funèbres ainsi que l'entrepreneur de pompes funèbres doivent avoir une attitude respectueuse et se rendre disponible pour les familles des défunts.



Les professionnels sont là pour embellir le deuil et pour que ce soit apaisant.

Camille, apprenante en Agent de pompes funèbres cette année.

Leurs fonctions les amènent à :

Préparer et accompagner le corps du défunt

Equiper, préparer et porter le cercueil

Ou encore mettre en place les articles funéraires tels que les fleurs

Découvrez le reportage de la RTBF (https://www.rtf.be/auvio/detail_ifapme-succes-pour-les-formations-d-agents-de-pompes-funebres?id=2560507) et celui de RTL (<https://www.rtl.be/info/belgique/societe/de-plus-en-plus-d-entrepreneurs-de-pompes-funebres-en-belgique-1169872.aspx>) au sujet de la formation d'agent de pompes funèbres.

Le thanatopracteur, quant à lui, est également appelé à réagir rapidement et **doit être d'une grande rigueur**. Il offre la possibilité aux familles de revoir une dernière fois le défunt dans les meilleures conditions possibles.

Son métier consiste à :

Réaliser l'ensemble des soins de conservation et de présentation du défunt

Respecter les souhaits de la famille mais aussi les règles funéraires et de santé publique

Quelques chiffres

Sur ces dernières années, il y a eu une évolution du simple au quintuple.

Eddy Dessy, formateur IFAPME d'agents de pompes funèbres.

Ces propos attestent bien du succès des formations dans ce domaine. **En 2018-2019, pas moins de 83 apprenants se sont formés comme agent de pompes funèbres ou qu'entrepreneur de pompes funèbres.**

Découvrez ces formations dans notre catalogue :

Agent de pompes funèbres (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/agent-de-pompes-funebres>)

Entrepreneur de pompes funèbres (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-pompes-funebres>)

Thanatopracteur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/thanatopracteur>)

